

LE PROCÈS DU FANDANGO EN 1809.

Le procès fait et justement parfait, l'hiver dernier, au tango — et nul de nos compatriotes l'ayant vu danser en Argentine ne s'étonnera de sa proscription — rappelle qu'il y a un peu plus d'un siècle le fandango faillit être, en France du moins, l'objet de pareil ostracisme. S'en faut-il étonner? Le Larousse le définit: „Danse espagnole d'un caractère voluptueux et même lascif, qui se danse sur un rythme entraînant, avec accompagnement de guitare et de castagnette. Le dictionnaire de l'Académie ne l'a acclimaté qu'en 1878“.

En 1809 on dansait le fandango dans notre région et cela n'est point pour nous surprendre, les habitants des pays frontières se pénétrant toujours un peu, se passant leurs coutumes, leurs usages par un échange latent; à cette époque, ils le pratiquaient depuis longtemps, Espagnols et Français voisinant beaucoup. Le docte Geffroy écrivait du fandango, c'est: „une danse espagnole assez connue en France par nos relations avec l'Espagne : le caractère en est vif, et même, à ce qu'on prétend, un peu lascif; il enflamme l'imagination des femmes“.

Donc il paraît — et ce point là serait à vérifier — que le fandango fut d'abord interdit dans notre pays, à en croire les auteurs d'une comédie-vaudeville le *Procès du fandango*, représentée pour la première fois sur le Théâtre du Vaudeville, le 8 mai 1809.¹

Renonçant à suivre le développement de l'action scène par scène, demandons à la scène XII l'exposé de la question dans l'assignation

¹A. Paris, Chez Fages. In-12, 2^eéd., 1810.

lancée par les maris de Saint-Jean-de-Luz contre le sieur Gavotino, maître à danser en cette ville.

„Un grand nombre d'honnêtes bourgeois et habitants de Saint-Jean-de-Luz, à monsieur le lieutenant-général du bailliage et sénéchaussée de ladite ville.

„Supplient humblement, etc.

„Lesquels auraient dit qu'il se serait introduit dans l'étendue des dits bailliage et sénéchaussée, un certain danseur du nom de Gavotino, sur les pas dangereux duquel doit se fixer l'œil vigilant de la justice.

„Que le susdit saltimbanque se permettait de propager, enseigner et démontrer un genre de gambades, pirouettes, figures et attitudes qu'il nomme *fandango* ; qu'il se serait tellement mis en pied auprès de la jeunesse de l'endroit, qu'il aurait, à l'aide de ses démonstrations, et exécutions novatrices, fallacieuses et insidieuses, fasciné tons les yeux, tourné toutes les têtes, échauffé tons les esprits, enflammé tous les cœurs.

„Que la susdite danse, extravagante, monstrueuse et dérisoire, menaçait les époux d'un péril imminent dont les suites seraient incalculables, si, obtempérant à la présente requête, la vindicte publique et l'autorité légitime ne venoient incontinent frapper le délinquant.

„Pourquoi, dans ces circonstances, urgentes, les suppliants requièrent qu'il vous plaise, monsieur le lieutenant-général, ordonner l'extinction, anéantissement et proscription du susdit *fandango*, comme tortionnaire, dérisoire, vexatoire et attentatoire à la tranquillité générale et particulière: ce faisant, vous ferez justice.“

Le jeune et séduisant Espagnol s'est installé à Saint-Jean-de-Luz depuis six mois et a ouvert un cours de danse-fandango qui a, auprès des femmes, un succès égal à la colère qu'il provoque chez leurs seigneurs et maîtres. Gavotino fait fortune, un trait le marque: alors que ses collègues de Paris usent du modeste cabriolet pour leurs courses il court, lui, le cachet — si l'on peut dire d'un homme auquel on fait des avances — en carosse pour ne pas fatiguer des pieds précieux. Il est la coqueluche des dames de la société. Une provençale, jeune veuve évaporée, M^{me} Folignac, est férue de la danse

parce qu'elle l'est surtout du maître à danser. Mais elle a un admirateur passionné dans un bonhomme beau à l'égal de Vulcain et doué de la même infirmité que le demi-dieu, le clopinant Clopinel, ci-devant président du grenier à sel de Saint-Jean-Pied-de-Port, de présent avocat, qui ne comprend point que la séduisante provençale lui puisse préférer un baladin. Allons donc!

Gavotino semble, un moment, en mauvaise posture. Le greffier a prêté une oreille diligente autant qu'indiscrète au délibéré des magistrats qu'il livre au public: „Si vous les aviez entendus? (*Imitant différentes voix*). Ajournement personnel, disait l'un . . . décret de prix de corps, disait un autre . . . Peine infamante . . . Peine afflictive . . . Défendons la danse . . . Proscrivons la musique . . . Supprimons les spectacles . . . Oui, anathème à tous ces prétendus arts d'agrément, qui ne servent qu'à corrompre les mœurs, à favoriser les intrigues des coquettes, à troubler le repos des maris . . . je sais les dangers que j'ai courus, s'écriait M. Maigret . . . Et moi, Messieurs, ajoutait tristement M. Lamentin, vous savez ce qui m'est arrivé? . . . Oui, nous le savons . . . Nous le savons tous. Enfin, un tapage infernal. M. Prudandin avait toutes les peines du monde à les contenir et à les calmer“ (scène II). Quelle bonne fortune! Que l'Espagnol franchisse la Bidassoa et Clopinel espère que M^{me} Folignac couronnera sa flamme (on la couronnait encore à cette époque). Il le laisse entendre à la dame, éprise de l'Espagnol, qui le décourage. Pensez donc:

*Mon maître à danser fait mon bonheur,
Avec quelle grâce
Il dessine une passe:
Comme il me conduit avec douceur!
C'est vraiment Zéphyr conduisant une fleur.*

Voici Gavotino sortant de chez son avocat, agité, inquiet, car il a moins d'espoir de gagner sa cause que ne lui en fait concevoir M^e Poupardin, sorte de petit-maître, mais la vue de M^{me} Folignac rétablit ses esprits. De par son cousinage avec Prudandin, lieutenant-général du bailliage, n'est-elle pas précieuse en l'affaire, car „le tribunal est mené par le chef“. Vite, un pas de danse, un pas. éloquent :

*Ah! qu'elle parle bien la danse!
 Sans compromettre la pudeur,
 Elle exprime avec éloquence
 Les plus doux mouvements du cœur.*

Apparition de Prudandin. Fidèle à son art, Gavotino „s'esquive au pas de bourre allongé", comme porté sur des ailes que „la justice s'apprête à lui rognér". M^{me} Folignac se récrie en entendant le langage que lui tient son cousin. Comment! le tribunal ne devrait-il pas être occupé à des affaires plus sérieuses, car, vraiment, pour juger des causes de cette nature „le beau sexe" devrait seul être compétent.

L'heure de l'audience a sonné. Voici Clopineau conduisant la cohorte des maris de Saint-Jean-de-Luz. Il est surpris de trouver en face de lui M^e Poupardin et les deux avocats se prennent de querelle. Voici la gracieuse assistance des jeunes filles, des jeunes femmes, le parti de l'Espagnol. La séance s'ouvre, vraie séance de vaudeville avec de la gâité et des chants. Au nom des maris: et selon la formule, Clopineau reprend et développe les attendus de l'assignation, car :

*De la femme la plus honnête
 Les pieds emportent la tête
 La raison s'enfuit
 Et l'honneur la suit.*

Réclamations vives de la partie féminine de l'auditoire, concessions de l'avocat. Il tolère, oui, il tolère:

*Le menuet noble et décent,
 De ses pas la grave attitude
 Ne faisant maître aucun désir . . .*

Mais, pour le fandango, ce n'est point ainsi, il doit être proscrit, banni. Les maris approuvent. Certes, Clopineau a raison; le bon sens est de son côté, mais trop souvent, tant vaut l'homme, tant vaut la cause qu'il défend et, vraiment, Clopineau la compromet.

De l'autre côté de la barre Poupardin, esprit médiocre, mais agréable, séduisant, traite la requête de libelle honteux et diffamatoire.

matoire et, sans s'élever tout à fait, aux considérations antéhistoriques qui ont assuré l'immortalité à M^e Petit-Jean, il montre la danse florissante chez les Grecs, chez les Romains, introduite dans les fêtes profanes ou religieuses :

*Quand jadis à Rome on voyait
Danser des héros et des sages,
Ce n'était pas le menuet
Qui charmait ces grands personnages.
Quand loin des murs de Jéricho
Tout Israël était en marche,
Eh bien, c'était le fandango
Que David dansait devant l'arche.*

Par une péroraison habile, insinuante, il s'écrie: Le fandango est-il donc si immoral? Qu'on ne le condamne pas sans l'avoir vu! Cette demande recueille le même assentiment de la part du tribunal et de l'auditoire féminin. Entrent alors M^{me} Folignac, Gavotino et sou prévôt qui entament le second air du fandango, celui des batteries. Les juges sont intéressés, vivement intéressés, autant que l'auditoire, à ce point — les auteurs ont emprunté ce trait à Regnard — qu'ils entrent. aussi en danse et que Prudandin prononce, sur les derniers mesures de l'air, la sentence acclimatant le fandango en France:

*La Cour ordonne
Qu'en sa personne
Le fandango soit permis
Et qu'ayant gagné son procès
Le fandango soit désormais
Pour sa gaîté reconnu en français.*

Acclamation enthousiaste de l'auditoire féminin, joie de M^{me} Folignac ; elle chante :

*Mon ami Gavotino
A remporté la victoire,
On absout le fandango,
Pour Saint-Jean-de-Luz quelle gloire!*

*Vive, vive Prudandin
Comme ce grand juge
Juge
Jamais, jugeur, depuis Dandin
N'a jugé comme Prudandin.*

Nous sommes au théâtre, il faut que la pièce s'achève par un mariage. Le juge chante, s'adressant à Gavotino:

*A ma cousine en dansant
Vous avez montré tant d'âme
Que je juge très-pressant
D'en faire aujourd'hui votre femme.*

Clopineau, à l'âme si timorée, redoutant tout d'une amie de la danse, ne saurait prétendre à la main de la vive et sautillante M^{me} Folignac. Désormais les Saint-Jean-de-Luziens seront tranquilles, le fandango est nationalisé français.

L'Aristarque du théâtre, le grave Geoffroy, donna un compte rendu de la pièce dans son feuilleton du *Journal de l'Empire*, titre provisoire du *Journal des Débats*, du jeudi 11 mai 1809: ¹„Si l'on en juge, écrivait-il, d'après le fandango exécuté au Vaudeville, on calomnie cette danse, elle n'est pas si dangereuse“. Geoffroy était lettré à l'ancienne manière, la bonne, fortement nourri de la moëlle des classiques ; il poursuit: „les maris demandent que le danseur et sa maudite danseuse soient bannis de la ville. Ont-ils tout à fait tort? Horace, qui n'était pas un Caton, et qui n'avait point de femme à garder, a porté plainte au tribunal de la postérité contre les jeunes Romaines qui, même avant l'hymen, se faisaient initier avec ardeur aux mouvements lascifs des danses ioniennes, qui étudiaient des attitudes voluptueuses, et, dès l'âge le plus tendre, méditaient de coupables amours :

*Motus doceri gaudet Ionicos
Matura virgo ; et fingitur artibus
Jam nunc, et incestos amores
De tenero meditatur ungui. (Ode VI, liv. III.)*

¹Recueilli dans son *Cours de littérature dramatique*. Paris, Blanchard, 1825, 2^e éd., t. VI, p. 35.

„Il paraît que le fandango ionien produisait autant de désordre parmi les demoiselles de Rome, que le fandango espagnol parmi les dames de Saint-Jean-de-Luz.“

On disserta abondamment et longtemps sur l'agrément de cette danse et il serait intéressant, mais trop long, de rapporter ce qui fut écrit à l'occasion du ballet écrit sous ce nom pour l'opéra par M. M. Meilhac, Halévy et Salvayre et représenté en 1878; il faut se méfier de ces transpositions parisiennes, souvent fantaisistes à l'excès.

Un historien de la danse, E. Fertiauet, ¹décrivant les divers pas, écrit: „Enfin, pour ne pas tout citer, le fameux, l'illustre fandango, cet enfant de la Chica des Africains, cette danse dont le sieur Yriarte a dit: „Le mélodieux fandango, qui charme les âmes des naturels et des étrangers, des sages et des vieillards les plus austères . . .“, cette danse qu'ont décrite en vers gracieux le célèbre cavalier Marino, et en prose latine assez technique le moins célèbre doyen Marti; cette danse qui, dit-on, faillit être condamnée par un consistoire de la cour de Rome réuni dans ce but, et qui, par son effet électrique et entraînant, finit par faire danser ses juges eux-mêmes, lesquels, gagnés et vaincus, lui accordent sa grâce entière et le rétablissent si bien dans tous ses privilèges que, seul avec le Boléro, il a conservé l'honneur d'être dansé sur les théâtres d'Espagne; cette danse, dis-je, dont le nom signifie *aller damer*, qui s'exécute par deux personnes s'accompagnant des vifs concerts des castagnettes, et dont le mouvement rapide a fait dire que: „tout n'est que vie et action dans le Fandango“. — Les Espagnols disent encore que: „le Boléro enivre, et que le Fandango enflamme“. Un voyageur, au style net et précis, ajoute: „Non, l'anachorète qui mange le plus de laitue, que jeûne le plus, ne verrait pas danser le fandango, par Julie Formalaguez,² sans soupirer, sans désirer, et sans donner au diable ses vœux, sa conscience et ses sandales“

La pièce eut, en 1809, un très vif succès et recueillit beaucoup

¹*Histoire de la danse*. Paris, Aubry, 1854, rel. in-12, p. 126.

²Je n'ai pu trouver de renseignements sur cette artiste au pied léger qui était peut-être espagnole. Le nom se retrouvait récemment en Béarn porté par une famille des descendants de pasteurs du XVI^e siècle, dont une branche s'était établie à Bayonne.

d'applaudissements, rapportent les journaux du temps. Elle avait pour auteurs Barré, Radet et Desfontaines.

Du premier il sied que nous disions quelques mots.

Yves Barré avait été d'abord avocat stagiaire, puis greffier au parlement de Pau. Venu à Paris, il y fonda et dirigea le Théâtre du Vaudeville. Avec Radet, Desfontaines, Piis, Maurice, Bourgueil et Dupaty, il dota son théâtre de jolies pièces jusqu'en 1815, année où il quitta la direction.¹ Quelque incident bas-pyrénéen, il le faut croire les auteurs présentant ce vaudeville „comme un fait historique“, fut peut-être l'origine de la pièce que nous venons d'analyser. Qu'ils lui aient donné un cadre judiciaire, avec les formules, les tours d'esprit du monde du palais, on en comprend le motif.

Ce vaudeville est aujourd'hui bien oublié. Il était curieux de le rappeler et d'associer le nom de la coquette ville basque à l'introduction du fandango en France.

Juin 1914.

LOUIS BATCAVE.

¹*Biographie universelle et portative des contemporains ou Dictionnaire historique des hommes vivants et des hommes morts depuis 1788 jusqu'à nos jours* (par Rabbe, Vielh de Boisjolin et Sainte-Beuve), Paris, Levrault 1834, t. I, p. 247.